



> Les apprentis du pôle formation UIMM Lorraine, partenaires du Jardin Éphémère Nancy 2020

La préservation de l'emploi et des compétences est un levier de relance économique !

Dans les conditions de la reprise, le sujet de l'emploi et de la formation va être déterminant. L'apprentissage est un moyen efficace, avec un faible impact sur la masse salariale, pour intégrer de nouvelles compétences, les former à vos méthodes et à votre culture et ainsi contribuer au développement de votre entreprise lorsque la reprise sera au rendez-vous.

Aide exceptionnelle gouvernementale pour le recrutement de jeunes en alternance :

▶ **8 000 €**
pour les moins de 30 ans

▶ **5 000 €**
pour les mineurs

Une fois diplômé, l'apprenti apporte à l'entreprise qui l'emploie des compétences opérationnelles immédiatement disponibles, il est également préparé aux évolutions technologiques futures de l'entreprise.

Le gouvernement a pris ses responsabilités avec des mesures fortes pour soutenir le recrutement de jeunes en alternance ; ainsi, une aide exceptionnelle de 8 000 € (5 000 € pour les mineurs) sera versée pour toute entreprise qui recrutera avant le 28 février 2021 un jeune de moins de trente ans, indifféremment en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage, quel que soit le niveau du titre professionnel ou du diplôme préparé (du CAP au BAC +5).

Engagés aux côtés des femmes et des hommes qui fabriquent l'Industrie

Le magazine des entrepreneurs de l'UIMM Lorraine

Il nous revient à présent à nous, industrielles et industriels, de continuer à nous mobiliser, malgré le contexte et les difficultés, pour aller à la rencontre de la jeunesse, et tout faire pour éviter que cette génération ne soit sacrifiée.

Souvenons-nous, il y a moins de six mois encore, de nos difficultés à recruter les compétences...

Les jeunes seront les moteurs de la relance et leurs compétences seront indispensables à l'Industrie pour partir à la conquête des marchés.

L'UIMM Lorraine et son réseau sont à vos côtés tout au long de l'année pour vous faciliter le recrutement, la formation, et l'intégration d'apprentis dans votre entreprise :

- recueillir, comprendre et analyser les besoins de votre entreprise ;
- identifier les profils adaptés : recherche et évaluation des candidats, de leur motivation... ;
- mettre en relation avec l'entreprise ;
- accompagner sur le plan juridique : établissement du contrat de travail, des fiches de paie... ;
- former les maîtres d'apprentissage et suivre l'apprenti en entreprise.

Dans ce contexte, nous avons souhaité vous proposer ce dossier spécial « emploi et compétences » qui reprend :

- l'essentiel des nouvelles dispositions et interlocuteurs à connaître pour réussir l'intégration d'un apprenti ou bénéficiaire d'un contrat de professionnalisation ;
- mais également vous rappeler les conditions de prêt de main-d'œuvre entre industriels du territoire pour faire face à vos hausses ou baisses d'activité. ■



« Recruter un apprenti aujourd'hui, c'est investir pour l'avenir et cela se décide maintenant ! »

Hervé BAUDUIN
Président de l'UIMM Lorraine
Président du Comité Territorial de Metz



Steven MOSS de RMI

Chaque année, je m'engage à former des apprentis ! Je suis optimiste et persuadé que c'est une question de temps. Je vais arriver à recruter dans les prochaines semaines les trois apprentis que je recherche.

Vous cherchez une compétence, un profil d'apprenti ?

L'UIMM Lorraine et son Pôle formation édite chaque année un guide du recrutement rassemblant l'essentiel des informations à connaître pour recruter un apprenti ainsi qu'un « bulletin réponse » pour nous communiquer vos besoins en apprentis.

Vous avez identifié le profil que vous recherchez ? Votre futur apprenti vous attend certainement au Pôle formation !

Le Pôle formation UIMM Lorraine est leader et acteur incontournable de la formation industrielle en Lorraine. Il est une marque créée par l'UIMM Lorraine pour les entreprises. Il est présent sur sept sites en Lorraine :

- pôle d'excellence technologique, les formations pluridisciplinaires abordent tous les secteurs clés de l'industrie ;
- pôle d'experts industriels, les sites sont pilotés par des industriels ;
- pôle d'innovation et pédagogique, un département innovation et une cellule créativité développent de nouvelles méthodes d'apprentissage.

Demandez-nous !

Prenez contact avec David Brenna
dbrenna@uimm-lorraine.fr



VD-Industry



Nous mettons un point d'honneur à mettre en avant l'apprentissage. Il faut dire que nous travaillons dans un domaine très spécifique et réglementé et à ce jour, il n'existe pas de formations pour les menuiseries résistant au feu, anti-effraction et pare-balles. L'apprentissage est donc idéal chez nous. Il est aussi pour nous essentiel de montrer que les jeunes ont toute leur place dans le domaine de l'industrie, que nous leur proposons des métiers d'avenir. À l'heure actuelle nous avons quatre apprentis, tous sur des postes différents (commerce, bureau d'études, atelier). L'apprentissage reflète confiance et partage, c'est ce qui fait la force de notre équipe.

1 700

apprentis du CAP au diplôme d'ingénieur au sein des 7 sites de son pôle formation formés par an, dont 400 apprentis ingénieurs formés par l'ITI

► **Plus de 50** diplômes proposés

► **89%** de réussite aux examens

► **80 %** d'emploi à 6 mois

Votre nouvel apprenti vous attend au Pôle formation UIMM Lorraine

En attendant de signer un contrat avec une entreprise, le pôle formation UIMM Lorraine a décidé d'intégrer des jeunes filles et garçons particulièrement motivés en attendant de trouver une entreprise. Ils suivent les formations depuis la rentrée et sont immédiatement disponibles pour intégrer votre entreprise. Ce sont des apprentis sans contrat :

| 65 APPRENTIS SANS CONTRAT A PROXIMITE DE VOTRE ENTREPRISE | | | | |
|--|----------------------|---|---|---------|
| SITES DE THIONVILLE-YUTZ ET DE METZ | | BTS Systèmes Numériques option Informatique et Réseaux | POMPEY | |
| BTS Assistance Technique d'Ingénieur | LE BAN SAINT-MARTIN | | PONT A MOUSSON | |
| | METZ | SITE DE SAINTE-MARGUERITE | | |
| | METZ | LUNEVILLE | | |
| | TERVILLE | PLAINFAING | | |
| BTS Electrotechnique | AUDUN LE TICHE | BAC Technicien outilleur | SAALES | |
| | FONTOY | SITE DE THAON-LES-VOSGES | | |
| BTS Maintenance des Systèmes | ELZANGE | BAC Technicien en Chaudronnerie Industrielle | EPINAL | |
| | LONGUYON | BTS Architectures en Métal : Conception et Réalisation | BELLEFONTAINE | |
| | METZ | BTS Maintenance des Systèmes | LAVELINE DU HOUX | |
| | METZ | BTS Systèmes Numériques option Informatique et Réseaux | GOLBEY | |
| | TUCQUEGNIEUX | XERTIGNY | | |
| | WOIPPY | SITE DE HENRIVILLE | | |
| BTS Systèmes Numériques option Informatique et Réseaux | KOENIGSMACKER | BAC Maintenance des Equipements Industriels | HOLVING | |
| | | | MACHEREN | |
| | | | PETITE ROSSELLE | |
| SITE DE NANCY MAXEVILLE | | | | |
| BAC Maintenance des Equipements Industriels | NANCY | BAC Technicien en Chaudronnerie Industrielle | BEHREN LES FORBACH | |
| | TOUL | | CARLING | |
| BAC Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés | SAINT-MAX | | CREUTZWALD | |
| | VANDOEUVE LES NANCY | | DIESEN | |
| BAC Technicien d'usinage | VANDOEUVE LES NANCY | | HILSPRICH | |
| BTS Assistance Technique d'Ingénieur | LUNEVILLE | | HOMBOURG HAUT | |
| | LUNEVILLE | | SARREGUEMINES | |
| | SAINTE MARGUERITE | | FAREBERSVILLER | |
| BTS Conception de Processus de Réalisation de Produits | BENAMENIL | | BTS Assistance Technique d'Ingénieur | BETTING |
| BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques | LE THILLOT | | STIRING WENDEL | |
| BTS Electrotechnique | BOUXIERES AUX CHENES | ALSTING | | |
| | MALZEVILLE | ALSTING | | |
| | METZ | FAREBERSVILLER | | |
| | VANDOEUVE LES NANCY | MACHEREN | | |
| BTS Maintenance des Systèmes | BARISEY AU PLAIN | ROUHLING | | |
| | SARREBOURG | STIRING WENDEL | | |
| BTS Systèmes Numériques option Informatique et Réseaux | COSNES ET ROMAIN | BTS Systèmes Numériques option Informatique et Réseaux | HOMBOURG HAUT | |
| | HOMECOURT | | STIRING WENDEL | |
| | NANCY | | STIRING WENDEL | |
| | NEUVES MAISONS | | STIRING WENDEL | |

Un profil vous intéresse ? Prenez contact pour identifier le profil dont vous avez besoin :

- Maxéville et Bar le Duc, Blandine Comte au 06 19 31 07 15
b.comte@formation-industries-lorraine.com ;
- Henriville Moselle Est , Hélène Mager au 06 65 28 16 52
h.mager@formation-industries-lorraine.com ;
- Yutz Thionville et Metz, Eric Jung au 06 65 29 63 33
e.jung@formation-industries-lorraine.com ;
- Thaon les Vosges et Sainte Marguerite, Corinne Cupillard au 06 34 84 83.20
c.cupillard@formation-industries-lorraine.com



Retrouvez également sur **lindustrie-recrute.fr** des centaines de candidatures en Lorraine pour vos projets de recrutement en CDD, CDI ou en alternance.

Avez-vous d'ailleurs ouvert votre « compte entreprise » sur **lindustrie-recrute.fr** ?

Votre attractivité employeur passe – entre autres – par la présentation dynamique de votre entreprise, de sa raison d'être, de ses valeurs, de son image.

Contactez-nous et nous vous guidons !

Prenez contact avec David Brenna
dbrenna@uimm-lorraine.fr

Vous cherchez un partenaire pour recruter votre alternant ?

GEIQ Indus Lorraine



Créé par l'UIMM Lorraine pour répondre aux enjeux humains et économiques de demain, le GEIQ INDUS Lorraine est une association née en janvier 2017 pour répondre aux besoins en recrutements des entreprises industrielles en Lorraine.

Le GEIQ embauche et met à disposition de ses entreprises adhérentes des salariés en alternance : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation. Les parcours de formation sur-mesure sont construits avec vous et le pôle formation UIMM Lorraine pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes qui bénéficient ainsi d'un double tutorat.

Point également à noter : ces jeunes en alternance n'impactent pas votre Masse Salariale Brute, mais sont à prendre au crédit de votre « quota alternance » si vous êtes concernés.

Prenez contact avec Laura Thirion
geiqindus.lt@uimm-lorraine.fr



Vous cherchez un financement ?

Une aide exceptionnelle pour tout contrat conclu entre le 1^{er} juillet 2020 et le 28 février 2021

Dans le cadre du plan #1jeune1solution lancé le 23 juillet par le gouvernement, une aide exceptionnelle de 8 000 € (5 000 € pour les mineurs) sera versée pour toute entreprise qui recrutera avant le 28 février 2021 un jeune de moins de 30 ans, indifféremment en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage, quel que soit le niveau du titre professionnel ou du diplôme préparé (du CAP au BAC +5).

Cette aide couvre ainsi 100 % du salaire de l'apprenti de moins de 21 ans et 80% du salaire d'un apprenti de 21 à 25 ans révolus ; elle est également accessible pour les jeunes de moins de 30 ans en contrat de professionnalisation.

Les apprentis disposent par ailleurs de deux fois plus de temps pour trouver un contrat d'apprentissage. Le délai est porté à six mois pour trouver un employeur.

Un guide pratique a été édité par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. N'hésitez pas à nous le demander !

Prenez contact avec David Brenna - dbrenna@uimm-lorraine.fr ■

Plan de Relance : les dispositifs et mesures de soutien pour les industriels

Le Plan de relance annoncé par le gouvernement début septembre consacre 33 milliards d'euros au soutien spécifique de l'industrie. Sur ce total, près de 20 milliards d'euros de soutien à des projets industriels sont prévus pour répondre aux cinq familles de besoins des entreprises : décarbonation, relocalisations, innovation, numérique, industrie du futur, aide sectorielle, projets en territoires.

Les appels à Projet 2020 sont bouclés, et deux enveloppes complémentaires seront disponibles en 2021 puis en 2022. Préparez-vous pour la rentrée à déposer vos dossiers de subvention pour accompagner vos projets.

Afin de vous permettre d'identifier le bon dispositif, les équipes UIMM Lorraine sont à vos côtés pour vous accompagner.

Prenez contact avec votre responsable territorial :

- Lorraine Nord, Vanessa Chamak au 06 13 43 41 68 - vchamak@uimm-lorraine.fr
 - Lorraine Centre, Nicolas Velter au 06 13 43 41 40 - nvelter@uimm-lorraine.fr
 - Lorraine Sud, Alexandre Loup au 06 31 50 77 19 0 - aloup@uimm-lorraine.fr
-

OPCO2i : votre interlocuteur privilégié

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la formalité d'enregistrement des contrats d'apprentissage auprès des chambres consulaires compétentes (CCI pour la Métallurgie) est remplacée par un simple dépôt du contrat auprès de l'OPCO. L'ensemble des équipes de l'OPCO2i est mobilisé pour vous faciliter l'embauche en alternance.

Prenez contact :
grand-est@opco2i.fr



Comment préserver vos compétences ?

Vous rencontrez une forte baisse ou forte hausse d'activité et vous souhaitez préserver vos compétences ? Avez-vous pensé au prêt de main d'œuvre entre industriels ?

Vous faites face à un surcroît d'activité mais vous n'avez pas assez de visibilité pour en évaluer la pérennité. Ne souhaitant pas recourir aux contrats à durée déterminée ou à l'intérim vous voulez privilégier l'accueil de profils déjà opérationnels, salariés d'une entreprise industrielle.

Les salariés sont déjà formés aux métiers et aux méthodes industrielles. Vous souhaitez renforcer vos ressources humaines notamment pour faire face à un surcroît d'activité.



Vous savez que d'autres entreprises à proximité sont confrontées notamment à une baisse de leur activité et vous voulez manifester votre solidarité entre industriels du territoire.

Pour garder les compétences dans le territoire, ce sont des opérations de proximité.

Le prêt de main d'œuvre concerne tous les niveaux de qualification, les personnes les moins qualifiées peuvent d'ailleurs y trouver l'occasion de s'ouvrir à une autre façon de pratiquer leur métier.

Un dispositif encadré et sécurisé :

- le contrat de travail n'est ni rompu, ni suspendu ;
- il est maintenu tout comme le salaire à 100 % ;
- le salarié est volontaire et la mise à disposition fait l'objet d'un avenant au contrat de travail ;
- le salarié garde le lien avec son entreprise et conserve un seul employeur ;
- les avantages conventionnels sont préservés ;
- le salarié réintègre son poste ou un poste équivalent à la fin de la mise à disposition ;
- le salarié qui refuserait une mise à disposition ne peut être ni sanctionné, ni pénalisé ;

Une expérience humaine et professionnelle pour :

- diversifier son expérience dans un environnement de travail différent ;
- acquérir de nouvelles compétences ;
- conserver la possibilité de se former ;
- développer son autonomie et son employabilité ;
- mettre à disposition utilement ses compétences au plus proche de chez soi, sur son bassin d'emploi.

Contactez-nous pour mobiliser ce dispositif !

Prenez contact avec David Brenna
dbrenna@uimm-lorraine.fr



DERNIÈRE MINUTE LE CATALOGUE SSETI 2021 EST SORTI !

Parce que l'Homme est au cœur de tous les process industriels, la sécurisation et la qualité des relations individuelles et collectives du travail, la performance industrielle et le développement des industries passent par la montée en compétences des équipes de direction et des collaborateurs.

Spécialisée dans les métiers de la métallurgie et de l'industrie, la **SOCIÉTÉ DE SERVICES AUX ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET TECHNOLOGIQUES (SSETI)** propose depuis 2012 des solutions concrètes aux entreprises industrielles pour leur faciliter la gestion des contraintes réglementaires et conventionnelles (droit social, santé au travail, environnement) et accompagner leur développement (emploi, compétences, performance industrielle).



Demandez-le à Christiane Engelstein
cengelstein@uimm-lorraine.fr

Réalisation : UIMM Lorraine
Crédits photos : UIMM Lorraine - Vincent Zobler - Pôle formation UIMM Lorraine
Impression : UIMM

Contacts :

- > Antenne de Bar-le-Duc - Tél. : 03 29 79 73 00
secretariat55@uimm-lorraine.fr
- > Antenne de Nancy-Maxéville - Tél. : 03 83 98 92 00
secretariat54@uimm-lorraine.fr
- > Antenne de Metz - Tél. : 03 87 74 33 65
secretariat@uimm-lorraine.fr
- > Antenne de Remiremont - Tél. : 03 29 62 54 34
secretariat88@uimm-lorraine.fr

Rendez-vous sur uimm-lorraine.com

AGENDA

LES CLUBS :

En Viso conférence - 24 novembre 2020 : **Club Environnement Energie**
En Viso conférence - 27 novembre 2020 : **Club Gestion du Personnel**

FORMATIONS EN PRÉSENTIELS :

METZ - 20 novembre 2020 :
Soutenez le financement de vos projets R&D avec le CIR et CII
MAXEVILLE - 10 novembre 2020 :
Analyse des causes d'un accident et mesures de prévention
MAXEVILLE - 13 novembre 2020 :
Télétravail après la crise sanitaire
MAXEVILLE - 18 novembre 2020 :
Le dirigeant et cadre dirigeant face au risque pénal
METZ - 20 novembre 2020 :
Soutenez le financement de vos projets R&D avec le CIR et CII
MAXEVILLE - 8 décembre 2020 :
Construisez le développement technologique de votre entreprise
METZ - 10 décembre 2020 :
Performez dans vos séances de créativité
METZ - 11 décembre 2020 :
Détachement intragroupe
MAXEVILLE - 15 décembre :
Détachement intergroupe
Selon le protocole adapté à la situation sanitaire, les formations en présentiel pourront être proposées en formation à distance

FORMATIONS À DISTANCE :

10 et 12 novembre 2020 : (2 ½ journées)
Droit des classifications dans la Métallurgie
1^{er} décembre 2020 :
La responsabilité civile et pénale du dirigeant

FORMATIONS EN INTRA :

Sur mesure et à demande :
La réalité économique de l'entreprise

Votre contact : **Christiane Engelstein**
cengelstein@uimm-lorraine.fr

UIMM
Lorraine

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR